



S = niveau
ÉCHELLE : 1:2000

Les parcelles situées à l'intérieur des zones villageuses sont encadrées entièrement bleues.
La rue de la Rivière ou Lévesque correspond à la zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables en vertu du Décret 817-2015.
Les élévations représentées sur ce document sont en référence au niveau moyen des mers.
Les Cours d'eau, les accotements, les limites et les milieux humides identifiés sur ce plan, proviennent d'un plan préparé par le Service de l'Environnement le 18 août 2020 (projet CEU-0001).
Ce plan a été préparé pour représenter la propriété ci-haut illustrée. Il ne peut servir ou être invoqué qu'il des fins de transactions immobilières et/ou de financement.
États pour répondre aux exigences municipales sans l'approbation écrite du sous-signe.
Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres(SI). (1 mètre = 3,2808 pieds)

Projet de lotissement
lot(s) : une partie des lots 5 237 879 et 5 237 890
des parties du lot 6 450 113

cadastre officiel : du Québec
circonscription onénaire : de Labelle
municipalité : Notre-Dame-de-Pierrémont
Signé à : Mont-Laurier en date du : 25 novembre 2021

Par : DENIS ROBIDOUX

COSSIER 194-394 - MINUTE 18 999 - PLAN 12 8940

ligne de propriété	zone de construction	réserve de matériel travaillé	bornes d'utilité publique et de bornes
mur de parcelles	tracé de chemin	réserve de matériel posé	hauteur
emprise de rue	cours d'eau permanent	piquet de bois posé	puits
parcelles protégées (diamètre 0,45)	cours d'eau intermittent	bornes	lampe
parcelle d'arrosage	ligne des hautes eaux 2019	bornes	lampe
statut	zone humide	borne-bornier, valve d'aération	borne
	écoulement sensible	borne	borne
		bande de protection riveraine (10 m)	borne
		écoulement sensible	borne



SAIE